

DANS L'ACTUALITE du 8 au 10 novembre 2016

Textes officiels

JORF n° 0262 du 10 novembre 2016

Changements climatiques

[Décret n° 2016-1504 du 8 novembre 2016 portant publication de l'accord de Paris adopté le 12 décembre 2015, signé par la France à New York le 22 avril 2016](#)

JORF n° 0262 du 10 novembre 2016

Décret visant à préciser le fonctionnement des associations foncières urbaines autorisées et à encadrer les associations foncières urbaines de projet

[Décret n° 2016-1514 du 8 novembre 2016 relatif aux associations foncières urbaines](#)

JORF n° 0261 du 9 novembre 2016

Création d'une commune nouvelle

[LOI n° 2016-1500 du 8 novembre 2016 tendant à permettre le maintien des communes associées, sous forme de communes déléguées, en cas de création d'une commune nouvelle](#)

Projet de loi

Le projet de loi relatif à la transparence, à la lutte contre la corruption et à la modernisation de la vie économique ("Sapin 2") a été adopté

[Texte n° 830 adopté définitivement par l'Assemblée nationale le 8 novembre 2016](#)

Projet de loi relatif au statut de Paris et à l'aménagement métropolitain

[Mercredi 9 novembre 2016, le Sénat a adopté en première lecture le projet de loi relatif au statut de Paris et à l'aménagement métropolitain - Petite loi](#)

Jurisprudence

Le Conseil d'État précise les conditions de légalité de l'installation temporaire de crèches de Noël par des personnes publiques

[CE 9 novembre 2016 Fédération départementale des libres penseurs de Seine-et-Marne, req. n° 395122](#)

[CE 9 novembre 2016 Fédération de la libre pensée de Vendée, req. n° 395223](#)

Demande de permis de construire et étude d'impact

[CE 3 novembre 2016 société « La Compagnie du Vent », req. n° 392428](#)

Réponse ministérielle

Question écrite Sénat n° 18836 du 3 novembre 2016 - [Contraventions de grande voirie et domaine public communal](#)

Question écrite Sénat n° 18781 du 3 novembre 2016 - [Installation de publicités numériques sur le territoire d'une commune](#)

Question écrite Sénat n° 19910 du 3 novembre 2016 - [Maîtrise d'ouvrage de travaux sur le domaine public et réalisation d'un projet privé](#)

Question écrite AN n° 67340 du 1^{er} novembre 2016 - [Transfert d'office de voiries privées dans le domaine public](#)

Question écrite AN n° 41936 du 1^{er} novembre 2016 - [Concurrence entre établissements publics fonciers d'État et établissements publics fonciers locaux](#)

Question écrite AN n° 54781 du 1^{er} novembre 2016 - [Difficultés de mise en place des servitudes "loi Montagne" sur les fronts de neige](#)

Question écrite AN n° 87610 du 1^{er} novembre 2016 - [Propriété des usoirs \(voirie\)](#)

Question écrite AN n° 88463 du 1^{er} novembre 2016 - [Conditions d'application de la loi ALUR](#)

Vu par ailleurs

Administration

Les nouvelles règles du jeu pour les litiges de travaux publics devant le juge administratif

[Deux décrets parus au « Journal officiel » du 4 novembre modifient les règles du contentieux administratif, notamment en matière de travaux publics, au 1er janvier 2017. Pour saisir le juge, le requérant devra être assisté d'un avocat et avoir obtenu préalablement une décision de rejet par l'administration.](#)

Source : le Moniteur du 07/11/2016

Contrat public

De nouveaux conseils de la DAJ pour les acheteurs publics

[Afin d'accompagner au mieux les acheteurs dans l'appréhension des nouvelles règles de la commande publique entrées en vigueur le 1er avril 2016, la direction des affaires juridiques \(DAJ\) de Bercy a publié quatre nouvelles fiches. Au programme : appels d'offres ouvert, examen des candidatures, avis d'attribution et délais minimaux de remises des candidatures et des offres.](#)

Source : localtis.info du 10/11/2016

Lancement d'une consultation publique sur le projet de décret portant diverses dispositions en matière de commande publique

[Le projet de décret vise à mettre en cohérence la réglementation applicable aux marchés publics en tenant compte notamment des modifications récentes apportées par le législateur en la matière : consultation publique jusqu'au 24 novembre inclus](#)

Source : DAJ du 09/11/2016

Une nouvelle vague de modifications de la réglementation des marchés publics

La loi « Sapin II » relative à « la transparence, à la lutte contre la corruption et à la modernisation de la vie économique », a été définitivement adoptée par le Parlement ce 8 novembre 2016. Outre la ratification des ordonnances sur les marchés publics (n° 2015-899) et sur les concessions (n° 2016-65), ainsi que l'habilitation du gouvernement à adopter un Code de la commande publique d'ici 24 mois, elle consacre plusieurs modifications de la réglementation des « marchés publics ».

Source : la gazette des communes du 10/11/2016

Après la loi «Sapin 2», un nouveau projet de décret soumis à consultation publique

La loi relative à la transparence, à la lutte contre la corruption et à la modernisation de la vie économique, dite « Sapin 2 » (ou « Transparence) et la loi n° 2016-925 du 7 juillet 2016 relative à la liberté de la création, à l'architecture et au patrimoine (dite « loi CAP ») comportent des dispositions qui modifient l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics. La Direction des affaires juridiques devrait prendre ainsi rapidement un décret modifiant le décret du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics pour assurer une certaine cohérence. La DAI soumet le projet de texte à consultation publique. Mais il faut faire vite : cette consultation n'est ouverte que jusqu'au 24 novembre.

Source : la gazette des communes du 09/11/2016

Urbanisme

Saisine de l'administration par voie électronique : un principe, des exceptions pour le BTP

Publié au « Journal officiel » du 6 novembre, un décret liste les démarches exclues du principe de saisine de l'administration par voie électronique, instauré par le Code des relations entre le public et l'administration. Des procédures qui, pour la plupart, relèvent de l'urbanisme et du droit de la construction.

Source : le Moniteur du 07/11/2016

Environnement

Notre-Dame-des-Landes : le rapporteur public demande l'annulation de quatre arrêtés autorisant les travaux

[Nouveau rebondissement dans le feuillet de l'aéroport controversé de Notre-Dame-des-Landes, que le gouvernement voulait lancer cet automne : lors de l'audience du lundi 7 novembre, le rapporteur public de la cour administrative d'appel de Nantes, la magistrate Christine Piltant, a demandé l'annulation de quatre arrêtés préfectoraux dits "loi sur l'eau" et "espèces protégées" indispensables à tout démarrage des travaux.](#)

Source : localtis.info du 09/11/2016

Notre-Dame des Landes : les arrêtés autorisant les travaux pourraient bien être annulés

[Le rapporteur public a demandé à la cour administrative d'appel de Nantes d'annuler deux arrêtés préfectoraux indispensables à tout démarrage des travaux de l'aéroport de Notre-Dame-des-Landes \(Loire-Atlantique\), au titre de la loi sur l'eau.](#)

Source : le Moniteur du 07/11/2016

Collectivité territoriale

Grigny : l'opération d'aménagement de Grigny inscrite parmi les opérations d'intérêt national

[Par décret du 2 novembre 2016, l'opération d'aménagement de Grigny est inscrite parmi les opérations d'intérêt national \(OIN\), afin de faire l'objet d'un accompagnement particulier de l'Etat en matière d'application du droit des sols et de création des zones d'aménagement concerté \(ZAC\).](#)

Source : localtis.info du 10/11/2016

Transport

Les cars Macron concurrencent surtout les TGV et les Intercités, selon l'Arafer

[L'Arafer a publié le 7 novembre son premier rapport annuel sur le transport par autocar. Très attendu, ce document fait le bilan de l'arrivée sur le marché des cars Macron. Si ces nouveaux services libéralisés ont connu une croissance soutenue depuis un peu plus d'un an, ils représentent une offre marginale par rapport aux transports routiers interurbains conventionnés. Ils concurrencent surtout les trains sur longue distance - TGV et Intercités - et très peu les TER.](#)

Source : localtis.info du 10/11/2016

Presse

Paris se convertit à la loi Macron sur le travail dominical

[Une disposition, examinée mercredi par le Conseil de Paris, autorisera les commerces de la capitale à ouvrir douze dimanches en 2017.](#)

Source : le Monde du 09/11/2016

Ouvertures le dimanche : l'effet Macron attendra 2017

[Dans la plupart des zones touristiques internationales de province, les magasins ouvraient déjà le dimanche-. A Paris, seuls 15 % des commerces profitent déjà de la mesure, un retard dû aux contraintes- sociales.](#)

Source : les Echos du 08/11/2016

« Réinventer Paris » donne le « la » des projets d'urbanisme franciliens

[En deux ans, cette consultation urbaine innovante a fait école. Le projet suit son cours, tandis que d'autres se profilent à l'horizon.](#)

Source : les Echos du 07/11/2016